



ROYAUME DE BELGIQUE

Service public fédéral  
Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement

# Carnet du voyageur averti...

**NO STRESS !**

New York

9361 miles

TOKYO

3662 miles

LE CAIRE

3216 km

Ouagadougou

4317 km

New Delhi

6517 km

MOSCOU

2262 km

BUENOS AIRES

10752 km

.be



**Service public fédéral Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et Coopération au Développement**

Service Communication  
Rue des Petits Carmes, 15  
1000 Bruxelles  
Tél. +32 2 501 81 11

[www.diplomatie.be](http://www.diplomatie.be)  
[www.conseilsparpays.be](http://www.conseilsparpays.be)  
[www.voyageuraverti.be](http://www.voyageuraverti.be)

**Coordination:** P&C, DGC, S

**Editeur responsable:** Dirk Achten, rue des Petits Carmes 15,  
1000 Bruxelles

**Dépôt légal:** 0218/2009/14

Les données reprises dans cette publication le sont à titre purement informatif. Elles n'engagent en aucune manière la responsabilité juridique du SPF.

# Carnet

du voyageur averti...

**Ce guide te permettra de trouver toutes les infos utiles pour t'aventurer partout à travers le monde. Et ce, à moindres risques !**

**Ces quelques conseils t'aideront à préparer ton voyage et à savoir quoi faire en cas de mauvaise surprise.**

**Parce qu'il n'y a rien de plus agréable qu'un séjour qui se passe bien !**

Pour plus d'informations: [www.diplomatie.be](http://www.diplomatie.be)

# Ton carnet ...

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Date de naissance :

Adresse :

Pays :

Téléphone :

Gsm :

E-mail :

Groupe sanguin :

Allergies :

N° police d'assurance :

Contact en cas d'urgence :

# Quels documents prendre ?

Certains papiers sont indispensables pour entrer sur un territoire étranger. Mais attention, les documents exigés varient selon les pays. Pour connaître les conditions d'entrée imposées par chaque pays, adresse-toi à ton agence de voyage, auprès de l'ambassade du pays que tu comptes visiter ou consulte le site [www.diplomatie.be](http://www.diplomatie.be).

## La carte d'identité

Avec ta carte d'identité, tu peux voyager au sein de l'Union européenne (UE) et dans certains pays touristiques plus éloignés. En dehors de l'UE, tu devras éventuellement remplir des documents d'entrée et/ou payer une taxe de visa.

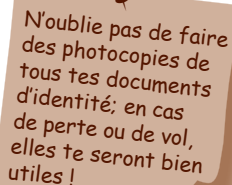
## Le passeport

Un passeport est nécessaire dans les pays où la carte d'identité n'est pas acceptée. Les passeports belges ont une durée de validité de 5 ans et ne peuvent être prolongés. Certains pays exigent que le passeport reste valable plusieurs mois après la date d'entrée ou de retour prévue. Veille à le commander suffisamment à l'avance, les délais d'attente sont parfois longs.

## Comment demander un nouveau passeport ?

### 3 moyens existent :

- La *procédure normale*: elle consiste à introduire une demande auprès de la commune en te munissant de 2 photos d'identité en couleur et conformes, de ta carte d'identité et de ton ancien passeport si tu en as un. Au bout de maximum 2 semaines, ton passeport est disponible à la commune.
- La *procédure d'urgence*: elle te permet d'obtenir le passeport le jour ouvrable qui suit sa demande (pour autant que celle-ci ait pu être transmise par la commune avant 15h). Mais il faut savoir que cette procédure est assez coûteuse et ne devrait être utilisée qu'en cas d'absolue nécessité.
- Le *passeport provisoire pour des raisons humanitaires* (accident, maladie, décès d'un proche, etc.): il sera fourni presque immédiatement par les Affaires étrangères à condition que soit présentée une preuve écrite provenant d'une instance compétente (hôpital, médecin, police, etc.). Attention toutefois, ce document n'est pas accepté par tous les pays.



N'oublie pas de faire des photocopies de tous tes documents d'identité; en cas de perte ou de vol, elles te seront bien utiles !

## Le visa, dans quels cas ?

Certains pays exigent que le passeport contienne un visa. Les conditions d'accès au visa varient d'un pays à l'autre. Les demandes de visa se font auprès des ambassades ou consulats des pays que tu envisages de visiter. Renseigne-toi à temps ! Le site [www.diplomatie.be](http://www.diplomatie.be) te permettra de connaître tous les documents que tu devras prendre selon ta destination.

## Autres documents utiles...

En fonction des destinations, divers documents peuvent être exigés comme un *certificat international de vaccination* ou un *permis de conduire international*. Et n'oublie pas que dans certains cas, d'autres documents peuvent être réclamés, comme par exemple la preuve d'une réservation d'hôtel, la présentation d'argent liquide ou encore de cartes bancaires.

## Papiers perdus ou volés ?

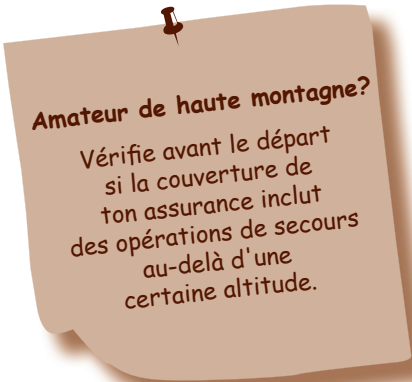
Avant le départ

Il est possible de demander une carte d'identité provisoire au Service public fédéral Intérieur mais elle n'est acceptée que pour un nombre limité de pays.

Un passeport peut aussi être demandé en procédure d'urgence (voir plus haut).

## A l'étranger

La première chose à faire est d'aller au poste de police le plus proche pour y faire une déclaration de perte ou de vol. N'oublie pas d'en demander une copie ! Il faut ensuite se rendre à l'ambassade ou au consulat de Belgique muni de la copie du procès verbal et de 2 photos d'identité. Un document provisoire te sera fourni pour te permettre de rentrer en Belgique. S'il n'y a aucune représentation belge dans le pays, tu peux te rendre dans une ambassade (ou consulat) d'un Etat membre de l'Union européenne (voir plus bas).



### **Amateur de haute montagne?**

Vérifie avant le départ  
si la couverture de  
ton assurance inclut  
des opérations de secours  
au-delà d'une  
certaine altitude.

# Une assurance... indispensable !

Commence par t'informer auprès de ta mutuelle ou de ta compagnie d'assurance pour vérifier si tu es bien couvert en cas d'accident, d'hospitalisation ou de maladie à l'étranger et sous quelles conditions.

## Que couvre ta mutuelle ?

Ta **carte SIS** est inutile à l'étranger ! Il faudra donc demander à ta mutuelle une *Carte Européenne d'Assurance Maladie* (CEAM) pour couvrir les éventuels frais médicaux et d'hospitalisation. Cette carte n'est valable que dans les pays de l'Union européenne (ainsi qu'en Suisse, en Norvège, en Islande et au Liechtenstein). Si tu dois payer sur place la totalité des frais médicaux et d'hospitalisation, conserves-en bien la preuve car certains frais pourront être remboursés par la suite. Attention, pour les voyages de plus de 3 mois, l'assurance fournie par la mutuelle n'est pas suffisante.

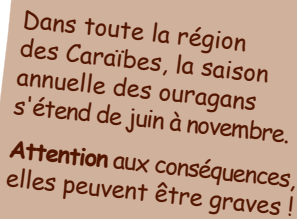
## Les assurances complémentaires

En fonction du lieu ou du type de voyage que tu comptes faire, il te faudra peut-être prendre une assurance complémentaire mieux adaptée à tes besoins.

Dans certains cas, des assurances particulières devront être envisagées comme pour les sports à risques, le dépannage de véhicules, le vol d'effets personnels, l'assistance judiciaire, l'assurance rapatriement, etc.

## La sécurité avant tout...

Connaître les risques politiques et climatiques, la criminalité du pays ou encore la sécurité offerte par les services de transport t'évitera bien des surprises. Il est donc important que tu t'informes sur la destination que tu auras choisie ! Une fois sur place, ce genre d'informations pourra t'être bien utile pour éviter une société de transport peu fiable ou un endroit dangereux, par exemple. Pour te faire une idée claire de la situation du pays et des comportements qu'il faut y éviter, consulte le site [www.conseilsparpays.be](http://www.conseilsparpays.be).



Dans toute la région  
des Caraïbes, la saison  
annuelle des ouragans  
s'étend de juin à novembre.  
**Attention** aux conséquences,  
elles peuvent être graves !

# La santé, c'est sacré !

## Avant de partir

Dans ta valise, pense à prendre:

- des vêtements adaptés aux conditions climatiques ;
- des protections contre le soleil, le vent et le froid ;
- ta pharmacie de voyage (antidouleurs, anti-diarrhée, contraceptifs, pansements stériles, ciseaux, thermomètre, etc.) ;
- ton carnet de vaccination **en ordre**. Les vaccins nécessaires varient fort selon les pays. Consulte notre site [www.conseilsparpays.be](http://www.conseilsparpays.be) ou celui de l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers : [www.itg.be](http://www.itg.be). Pour des voyages en Asie, en Afrique ou en Amérique latine, tu devrais être protégé contre l'hépatite A. La vaccination contre la fièvre typhoïde est également conseillée ainsi qu'une mise à jour des vaccins contre la polio, le tétanos et la diphtérie.

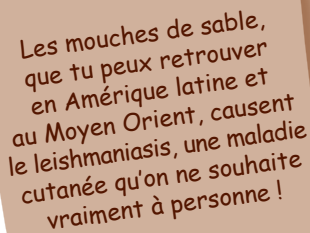
## Pendant ton voyage

La fatigue entraînée par le voyage et le stress peuvent provoquer des accidents. Sois également attentif aux conditions d'hygiène locales. Attention ! Les fruits et légumes «exotiques», les viandes peu cuites, les produits laitiers et, surtout, l'eau courante favorisent l'apparition de la «tourista».

En cas d'intervention médicale, assure-toi d'être soigné avec du matériel stérile.

Gare aux moustiques ! Si tu vas dans des pays humides ou boisés, porte des vêtements longs et utilise de la crème anti-moustique. Les insectes sont souvent porteurs de maladies qui peuvent être graves. Des précautions complémentaires à ces mesures mécaniques peuvent être nécessaires, par exemple dans le cas du paludisme. Renseigne-toi sur [www.itg.be](http://www.itg.be) et auprès de ton médecin.

Et le sexe dans tout ça ? Les maladies sexuellement transmissibles sont un fléau dans beaucoup de pays. Pour ne pas avoir de mauvaise surprise, prévois le coup et achète des préservatifs de qualité en Belgique.



Les mouches de sable,  
que tu peux retrouver  
en Amérique latine et  
au Moyen Orient, causent  
le leishmaniasis, une maladie  
cutanée qu'on ne souhaite  
vraiment à personne !

# Gère ton argent

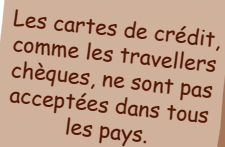
Les banques ne disposent pas toujours de monnaie étrangère en réserve. Pense donc à la commander à l'avance. Sur place, inutile de prendre trop d'argent sur toi. Evite tant que possible les gros billets, ils attirent l'attention. Dans certains pays, il est interdit de quitter le territoire avec la devise locale. Il est également possible que l'importation de monnaie dans le pays soit interdite. Renseigne-toi auprès de l'ambassade ou du consulat du pays concerné.

## Cartes de banques et de crédit

Leur usage est de plus en plus répandu à travers le monde. Vérifie que ta carte est munie du logo «maestro» et assure-toi éventuellement au guichet de ta banque que la carte est activée. N'oublie pas, cette carte n'est pas acceptée partout, une carte de crédit peut alors s'avérer utile.

## Les voyageurs chèque

Ils sont un moyen de paiement répandu dans plusieurs pays, comme aux Etats-Unis, par exemple. Ils offrent l'avantage d'être remboursés en cas de perte ou de vol.



Les cartes de crédit,  
comme les voyageurs  
chèques, ne sont pas  
acceptées dans tous  
les pays.

# La douane, pensez-y !

Cette rubrique ne concerne que les produits destinés à un usage personnel.

## Dans l'Union européenne

Les produits achetés dans l'UE peuvent être ramenés sans taxes supplémentaires. Attention, il y a des plafonds à respecter dans certains cas (800 cigarettes, 90 litres de vin, etc.).

## Hors de l'Union européenne

Dans le cas des produits achetés hors UE, la réglementation est **plus stricte**. Il faudra déclarer tous les produits dépassant une quantité donnée (200 cigarettes, 2 litres de vin et 1 litre de spiritueux, 50 millilitres de parfum, 500 grammes de café, 100 grammes de thé) ainsi que les marchandises d'une valeur supérieure à 175 euros.

## Les produits qui ne passent pas...


Le transport de certains produits fait l'objet de restrictions, voire d'interdictions. Sont concernés les armes et munitions, les contrefaçons, certains médicaments, les biens culturels ou religieux et certaines espèces animales et végétales. Tiens compte aussi des nouvelles mesures de sécurité dans les aéroports. Ne mets pas dans tes bagages à main de produits liquides, de limes à ongles ou de ciseaux : on te les confisquera.

Pour plus d'informations : [info.douane@minfin.fed.be](mailto:info.douane@minfin.fed.be) ou [www.votresouvenir.be](http://www.votresouvenir.be).

# Encore quelques conseils

Tout le long de ton voyage à l'étranger, veille à respecter :

- la législation du pays
- le code de la route
- la réglementation portant sur l'alcool et la sexualité
- les lois en matière de transport et de possession de drogue (certains pays prévoient la peine de mort !)
- les dispositions relatives à la détention et au commerce d'objets culturels ou religieux
- la législation belge qui punit les relations sexuelles avec un mineur de moins de 16 ans, et ce même à l'étranger
- les us et coutumes en vigueur dans le pays d'accueil
- les restrictions à la prise de photographies de certaines installations sensibles, tels que les équipements militaires



Evite de te promener avec  
des bijoux ou d'exposer  
certains objets de façon  
trop voyante (portefeuille,  
GSM, appareil photos, PC).

**Ça attire l'attention  
des voleurs...**

# En dernier recours, il reste l'ambassade!

L'assistance consulaire est réservée aux personnes confrontées à de graves problèmes pour lesquels l'instance diplomatique est le dernier recours.

## Que peut faire l'ambassade pour toi?


- délivrer un document d'identité provisoire en cas de vol ou perte
- intervenir pour faciliter le contact avec une personne en Belgique qui soit susceptible de prodiguer une aide nécessaire
- mettre à disposition une liste d'adresses d'avocats, médecins et traducteurs locaux

## Mais l'ambassade ne peut pas tout faire!

Elle n'intervient pas dans les affaires d'ordre privé (payer tes frais, trouver un logement, garder tes bagages, etc.). Elle ne peut te procurer un permis de séjour, de travail ou encore un emploi. En cas de problème médical ou de justice, l'ambassade ne peut pas te fournir un traitement de faveur. Elle ne peut en aucun cas intervenir pour te sortir de prison. Il est également important de savoir que l'ambassade n'intervient pas en faveur des détenteurs d'une double nationalité lorsque ceux-ci se trouvent dans le pays de leur autre nationalité.

## L'assistance consulaire européenne

Cette démarche consiste à faire appel à une autre ambassade (ou consulat) de l'Union européenne lorsque la Belgique ne dispose pas d'une représentation dans le pays concerné. L'assistance sera limitée aux situations d'urgence effective (décès, accidents graves, etc.).



Dans certaines destinations,  
l'homosexualité est interdite  
ou non tolérée,  
la prostitution est illégale et  
les contacts corporels en public  
entre homme et femme  
(embrasser, tenir la main) sont  
parfois fortement déconseillés.

**Sois donc attentif !**

Bon voyage !





# Conseils par pays

## Crée ton mini guide de voyage !

Informe-toi des conditions de vie du pays que tu souhaites visiter. Des fiches détaillées sur toutes les destinations sont disponibles sur le site [www.conseilsparpays.be](http://www.conseilsparpays.be).

Destination : \_\_\_\_\_

Sécurité & lieux à éviter : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Conditions climatiques de la saison : \_\_\_\_\_

Transports : \_\_\_\_\_

Santé & hygiène : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Législation du pays : \_\_\_\_\_

Coutumes : \_\_\_\_\_

Documents spécifiques : \_\_\_\_\_

Ambassade / Consulat : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# Logement



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---

La consommation  
d'eau du robinet  
est souvent  
déconseillée.  
Prends garde de  
ne pas tomber  
malade...

## Cafés-Restos



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---



---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

# A voir



---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---



---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

# Contacts



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---

# Impressions



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---

# Rien oublié ?

- Documents de voyage** (carte d'identité - passeport valable - visa - ticket de transport - carnet de vaccins)
- Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)**
- Assurances** (assistance - rapatriement - hospitalisation)
- Carte bancaire et argent liquide**
- Vêtements de saison**
- Trousse de toilette** (préservatifs - crème solaire)
- Pharmacie** (médicaments)
- Appareil photo** (piles - films - cartes mémoire)
- GSM** (chargeur - adaptateur)
- Lecture, CD ou jeux**
- Carnet d'adresse**
- Carte ou guide de voyage**
- Sortir les poubelles, couper l'eau/le gaz**
- Contact** (pour s'occuper des plantes - des animaux)
- Autres**

# Tables de conversion

## Femmes

### Chemises/Robes

UE	36	38	40	42	44	46	48
USA	10	12	14	16	18	20	22
GB	32	34	36	38	40	42	44

### Chaussures

UE	36	37	38	39	40	41	42
USA	4 <sup>1/2</sup>	5 <sup>1/2</sup>	6 <sup>1/2</sup>	7	8	9	9 <sup>1/2</sup>
GB	3	4	5	5 <sup>1/2</sup>	6 <sup>1/2</sup>	7 <sup>1/2</sup>	8

## Hommes

### Chemises

UE	36/37	38	39	40/41	42	43	44/45
USA	14 <sup>1/2</sup>	15	15 <sup>1/2</sup>	16	16 <sup>1/2</sup>	17	17 <sup>1/2</sup>
GB	14 <sup>1/2</sup>	15	15 <sup>1/2</sup>	16	16 <sup>1/2</sup>	17	17 <sup>1/2</sup>

### Chaussures

UE	39	40	41	42	43	44	45
USA	6	7	7 <sup>1/2</sup>	8 <sup>1/2</sup>	9	10	11
GB	5 <sup>1/2</sup>	6 <sup>1/2</sup>	7	8	8 <sup>1/2</sup>	9 <sup>1/2</sup>	10 <sup>1/2</sup>

## Longueur

1 inch = 2,54 cm  
1 foot = 0,3048 m  
1 mile = 1,6093 km  
1 naut. mi = 1,8532 km

## Capacité

1 pint = 0,5682 l (imperial)  
1 quart = 1,136 l (imperial)  
1 pint = 0,473 l (usa)  
1 quart = 0,9463 l (usa)

## Poids

1 ounce = 28,35 gr  
1 pound = 453,59 gr  
1 gr = 0,035 oz  
1 kg = 2,205 lbs

## Température

°F	5	14	23	32	41	50	59	68	77	86	95
°C	-15	-10	-5	0	5	10	15	20	25	30	35

# Liens utiles

Tous les conseils sur la sécurité et la situation de chaque pays à l'étranger: [www.conseilsparpays.be](http://www.conseilsparpays.be)

Toutes autres infos utiles aux voyageurs: [www.voyageuraverti.be](http://www.voyageuraverti.be)

L'adresse de l'ambassade ou du consulat de Belgique du pays visité: [www.diplomatie.be](http://www.diplomatie.be) *sur Adresses > à l'étranger*

A l'inverse, l'ambassade ou le consulat du pays à Bruxelles: [www.diplomatie.be](http://www.diplomatie.be) *sur Adresses > en Belgique*

Les documents de voyage et les conditions d'entrée: [www.diplomatie.be](http://www.diplomatie.be) *sur En voyage > Documents de voyage*

Les formalités douanières:  
SPF Finances, Cellule d'information de l'administration centrale des douanes et accises:  
+32 (0)2 576 30 19 ou 576 52 19  
[www.fiscus.fgov.be](http://www.fiscus.fgov.be)

SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement: [www.votresouvenir.be](http://www.votresouvenir.be)

Les vaccins et les conseils santé:  
Institut de Médecine Tropicale d'Anvers  
0900 10110 - 0,45€/min  
[www.itg.be](http://www.itg.be)

L'assurance maladie: [www.socialsecurity.fgov.be](http://www.socialsecurity.fgov.be)



ROYAUME DE BELGIQUE  
Service public fédéral  
**Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement**

[www.diplomatie.be](http://www.diplomatie.be)